OUTIL D'INTERVENTION - VIOLENCE EN MILIEU DE TRAVAIL

LES ÉTAPES D'INTERVENTION EN SITUATION DE VIOLENCE

1ère ÉTAPE : ARRÊTER LA SITUATION DE VIOLENCE

Assurer ma sécurité. Faire cesser la situation de violence, si la situation le requiert. Aller chercher de l'aide au besoin.

2e ÉTAPE : FAIRE DÉCOMPRESSER

Prendre du recul et décompresser : ventiler, respirer, etc. Retenir que : **Tout comportement n'a pas pour but de blesser l'autre, mais bien de se protéger**.

3e ÉTAPE : RÉFLÉCHIR À LA SITUATION

- Me positionner comme déléguée ou délégué social.
- Se positionner comme unité syndicale.
- Se positionner comme employeur.

4e ÉTAPE : FAIRE FAIRE DES CHOIX ET COMMUNIQUER

Briser le silence, mettre en œuvre les décisions pour aider : les personnes qui subissent de la violence, les personnes qui exercent de la violence, l'entourage (collègues, climat de travail, familles, etc.).

TRAVAILLER AVEC LE VOULOIR (LA MOTIVATION) DE LA PERSONNE : VICTIME, LA PERSONNE AGRESSEURE, L'ENTOURAGE, VOUS-MÊME

Avant la **VIOLENCE**, la **VIGILANCE**

Conseil régional FTQ Montréal métropolitain

FTQ

Centraide du Grand Montréal

CAHo Centre d'aide pour hommes de Lanaudière CAHo

OUTIL D'INTERVENTION - VIOLENCE EN MILIEU DE TRAVAIL

LES ÉTAPES D'INTERVENTION EN SITUATION DE VIOLENCE

1ère ÉTAPE : ARRÊTER LA SITUATION DE VIOLENCE

Assurer ma sécurité. Faire cesser la situation de violence, si la situation le requiert. Aller chercher de l'aide au besoin.

2e ÉTAPE : FAIRE DÉCOMPRESSER

Prendre du recul et décompresser : ventiler, respirer, etc. Retenir que : **Tout comportement n'a pas pour but de blesser l'autre, mais bien de se protéger**.

3e ÉTAPE : RÉFLÉCHIR À LA SITUATION

- Me positionner comme déléguée ou délégué social.
- Se positionner comme unité syndicale.
- Se positionner comme employeur.

4e ÉTAPE : FAIRE FAIRE DES CHOIX ET COMMUNIQUER

Briser le silence, mettre en œuvre les décisions pour aider : les personnes qui subissent de la violence, les personnes qui exercent de la violence, l'entourage (collègues, climat de travail, familles, etc.).

TRAVAILLER AVEC LE VOULOIR (LA MOTIVATION) DE LA PERSONNE : VICTIME, LA PERSONNE AGRESSEURE, L'ENTOURAGE, VOUS-MÊME

Avant la **VIOLENCE**, la **VIGILANCE**

Conseil régional FTQ Montréal métropolitain

FTQ

Centraide du Grand Montréal

CAHo Centre d'aide pour hommes de Lanaudière CAHo

OUTIL D'INTERVENTION - VIOLENCE EN MILIEU DE TRAVAIL

LES ÉTAPES D'INTERVENTION EN SITUATION DE VIOLENCE

1ère ÉTAPE : ARRÊTER LA SITUATION DE VIOLENCE

Assurer ma sécurité. Faire cesser la situation de violence, si la situation le requiert. Aller chercher de l'aide au besoin.

2e ÉTAPE : FAIRE DÉCOMPRESSER

Prendre du recul et décompresser : ventiler, respirer, etc. Retenir que : **Tout comportement n'a pas pour but de blesser l'autre, mais bien de se protéger**.

3e ÉTAPE : RÉFLÉCHIR À LA SITUATION

- Me positionner comme déléguée ou délégué social.
- Se positionner comme unité syndicale.
- Se positionner comme employeur.

4e ÉTAPE : FAIRE FAIRE DES CHOIX ET COMMUNIQUER

Briser le silence, mettre en œuvre les décisions pour aider : les personnes qui subissent de la violence, les personnes qui exercent de la violence, l'entourage (collègues, climat de travail, familles, etc.).

TRAVAILLER AVEC LE VOULOIR (LA MOTIVATION) DE LA PERSONNE : VICTIME, LA PERSONNE AGRESSEURE, L'ENTOURAGE, VOUS-MÊME

Avant la **VIOLENCE**, la **VIGILANCE**

Conseil régional FTQ Montréal métropolitain

FTQ

Centraide du Grand Montréal

CAHo Centre d'aide pour hommes de Lanaudière CAHo

OUTIL D'INTERVENTION - VIOLENCE EN MILIEU DE TRAVAIL

LES ÉTAPES D'INTERVENTION EN SITUATION DE VIOLENCE

1ère ÉTAPE : ARRÊTER LA SITUATION DE VIOLENCE

Assurer ma sécurité. Faire cesser la situation de violence, si la situation le requiert. Aller chercher de l'aide au besoin.

2e ÉTAPE : FAIRE DÉCOMPRESSER

Prendre du recul et décompresser : ventiler, respirer, etc. Retenir que : **Tout comportement n'a pas pour but de blesser l'autre, mais bien de se protéger**.

3e ÉTAPE : RÉFLÉCHIR À LA SITUATION

- Me positionner comme déléguée ou délégué social.
- Se positionner comme unité syndicale.
- Se positionner comme employeur.

4e ÉTAPE : FAIRE FAIRE DES CHOIX ET COMMUNIQUER

Briser le silence, mettre en œuvre les décisions pour aider : les personnes qui subissent de la violence, les personnes qui exercent de la violence, l'entourage (collègues, climat de travail, familles, etc.).

TRAVAILLER AVEC LE VOULOIR (LA MOTIVATION) DE LA PERSONNE : VICTIME, LA PERSONNE AGRESSEURE, L'ENTOURAGE, VOUS-MÊME

Avant la **VIOLENCE**, la **VIGILANCE**

Conseil régional FTQ Montréal métropolitain

FTQ

Centraide du Grand Montréal

CAHo Centre d'aide pour hommes de Lanaudière CAHo

OUTIL D'INTERVENTION - VIOLENCE EN MILIEU DE TRAVAIL

COMMENT AIDER, INTERVENIR ET RÉFÉRER EN SITUATION DE VIOLENCE

LA PERSONNE VICTIME

- Écouter et recevoir, croire ce qu'elle vit, pas seulement ce que vous voyez!
- Normaliser et mettre en contexte mais surtout NE PAS MINIMISER!
- Ne pas donner de solution vous-même! Même si c'est tentant!
- Référer la personne : (www.cavac.qc.ca, CSST, IVAC) pour les services par région.

LA PERSONNE AGRESSEURE

- Briser le silence en nommant les choses en fonction de votre point de vue à titre de DS, de celui de l'unité syndicale, de l'employeur quant à la violence.
- Considérer qu'elle peut se sentir victime dans les événements mais sans cautionner les comportements. Elle devra éventuellement se responsabiliser vs ses comportements violents.
- Travailler avec le VOULOIR de la personne pour la guider vers des actions concrètes.
- Référer la personne : www.acoeurdhomme.com pour les services par région.

Conseil régional FTQ
MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

Service DS
565, boul. Crémazie E.
Bureau 2500
Montréal, Qc H2M 2V6
514 387-3666
Courriel :
lgrenier@ftq.qc.ca
Poste 2511
mthomas@ftq.qc.ca
Poste 2513
Site Internet :
www.montrealmetro.ftq.qc.ca

sv/sepb-574

CAHo
Centre d'aide pour hommes de Lanaudière CAHo

Centre d'aide pour hommes de Lanaudière CAHo
1 800 567-8759
Poste 1
Courriel :
intervenant@caho.ca
Site Internet : www.caho.ca

OUTIL D'INTERVENTION - VIOLENCE EN MILIEU DE TRAVAIL

COMMENT AIDER, INTERVENIR ET RÉFÉRER EN SITUATION DE VIOLENCE

LA PERSONNE VICTIME

- Écouter et recevoir, croire ce qu'elle vit, pas seulement ce que vous voyez!
- Normaliser et mettre en contexte mais surtout NE PAS MINIMISER!
- Ne pas donner de solution vous-même! Même si c'est tentant!
- Référer la personne : (www.cavac.qc.ca, CSST, IVAC) pour les services par région.

LA PERSONNE AGRESSEURE

- Briser le silence en nommant les choses en fonction de votre point de vue à titre de DS, de celui de l'unité syndicale, de l'employeur quant à la violence.
- Considérer qu'elle peut se sentir victime dans les événements mais sans cautionner les comportements. Elle devra éventuellement se responsabiliser vs ses comportements violents.
- Travailler avec le VOULOIR de la personne pour la guider vers des actions concrètes.
- Référer la personne : www.acoeurdhomme.com pour les services par région.

Conseil régional FTQ
MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

Service DS
565, boul. Crémazie E.
Bureau 2500
Montréal, Qc H2M 2V6
514 387-3666
Courriel :
lgrenier@ftq.qc.ca
Poste 2511
mthomas@ftq.qc.ca
Poste 2513
Site Internet :
www.montrealmetro.ftq.qc.ca
sv/sepb-574

CAHo
Centre d'aide pour hommes de Lanaudière CAHo

Centre d'aide pour hommes de Lanaudière CAHo
1 800 567-8759
Poste 1
Courriel :
intervenant@caho.ca
Site Internet : www.caho.ca

OUTIL D'INTERVENTION - VIOLENCE EN MILIEU DE TRAVAIL

COMMENT AIDER, INTERVENIR ET RÉFÉRER EN SITUATION DE VIOLENCE

LA PERSONNE VICTIME

- Écouter et recevoir, croire ce qu'elle vit, pas seulement ce que vous voyez!
- Normaliser et mettre en contexte mais surtout NE PAS MINIMISER!
- Ne pas donner de solution vous-même! Même si c'est tentant!
- Référer la personne : (www.cavac.qc.ca, CSST, IVAC) pour les services par région.

LA PERSONNE AGRESSEURE

- Briser le silence en nommant les choses en fonction de votre point de vue à titre de DS, de celui de l'unité syndicale, de l'employeur quant à la violence.
- Considérer qu'elle peut se sentir victime dans les événements mais sans cautionner les comportements. Elle devra éventuellement se responsabiliser vs ses comportements violents.
- Travailler avec le VOULOIR de la personne pour la guider vers des actions concrètes.
- Référer la personne : www.acoeurdhomme.com pour les services par région.

Conseil régional FTQ
MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

Service DS
565, boul. Crémazie E.
Bureau 2500
Montréal, Qc H2M 2V6
514 387-3666
Courriel :
lgrenier@ftq.qc.ca
Poste 2511
mthomas@ftq.qc.ca
Poste 2513
Site Internet :
www.montrealmetro.ftq.qc.ca
sv/sepb-574

CAHo
Centre d'aide pour hommes de Lanaudière CAHo

Centre d'aide pour hommes de Lanaudière CAHo
1 800 567-8759
Poste 1
Courriel :
intervenant@caho.ca
Site Internet : www.caho.ca

OUTIL D'INTERVENTION - VIOLENCE EN MILIEU DE TRAVAIL

COMMENT AIDER, INTERVENIR ET RÉFÉRER EN SITUATION DE VIOLENCE

LA PERSONNE VICTIME

- Écouter et recevoir, croire ce qu'elle vit, pas seulement ce que vous voyez!
- Normaliser et mettre en contexte mais surtout NE PAS MINIMISER!
- Ne pas donner de solution vous-même! Même si c'est tentant!
- Référer la personne : (www.cavac.qc.ca, CSST, IVAC) pour les services par région.

LA PERSONNE AGRESSEURE

- Briser le silence en nommant les choses en fonction de votre point de vue à titre de DS, de celui de l'unité syndicale, de l'employeur quant à la violence.
- Considérer qu'elle peut se sentir victime dans les événements mais sans cautionner les comportements. Elle devra éventuellement se responsabiliser vs ses comportements violents.
- Travailler avec le VOULOIR de la personne pour la guider vers des actions concrètes.
- Référer la personne : www.acoeurdhomme.com pour les services par région.

Conseil régional FTQ
MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

Service DS
565, boul. Crémazie E.
Bureau 2500
Montréal, Qc H2M 2V6
514 387-3666
Courriel :
lgrenier@ftq.qc.ca
Poste 2511
mthomas@ftq.qc.ca
Poste 2513
Site Internet :
www.montrealmetro.ftq.qc.ca
sv/sepb-574

CAHo
Centre d'aide pour hommes de Lanaudière CAHo

Centre d'aide pour hommes de Lanaudière CAHo
1 800 567-8759
Poste 1
Courriel :
intervenant@caho.ca
Site Internet : www.caho.ca